

Quelques expressions de l'argot moderne

Autor(en): **Rigaud, Lucien**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **29 (1891)**

Heft 39

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192526>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

petits poignards accrochés à la ceinture, fraterniser avec les perruques blondes, genre Molière; mais la mise en scène est si admirablement comprise, les attitudes, les gestes, réglés jadis par Wagner, sont tellement parfaits, que l'on passe facilement sur ces légers détails.

Il paraît matériellement impossible de faire mieux et d'empoigner davantage toute une salle. »

Les Tribunaux comiques.

Le chantage à la clarinette.

Légalement, la prévention de mendicité relevée contre Févrolles ne pourrait pas aggraver ce délit de la simulation d'une infirmité; mais, de fait, cet homme mendiait en feignant de jouer de la clarinette, ce qui est aussi une infirmité. M. Prudhomme a même avancé que la culture de cet instrument rend aveugle. Cependant, cette question n'ayant pas été traitée à fond par la science, il est sage de persévérer dans cette croyance vulgaire que c'est quand on est déjà aveugle qu'on joue de la clarinette.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous reconnaissez avoir mendié?

FÉVROLLES. — Je suis très humilié de ce que vous me dites là, moi, mendier!

M. LE PRÉSIDENT. — On vous a vu recevoir de l'argent de personnes assises devant des cafés du boulevard.

FÉVROLLES. — Si tous les gens qui reçoivent de l'argent étaient des mendiants, à ce compte-là, tout le monde serait mendiant. Qu'est-ce que c'est qu'un mendiant? C'est celui qui dit: « La charité, s'il vous plaît »; ou bien: « Ayez pitié d'un pauvre malheureux! » Moi, je n'ai dit ni A ni B.

M. LE PRÉSIDENT. — Soit, mais on vous a arrêté ayant encore la main tendue.

FÉVROLLES. — Si on arrêtait tous les gens qui ont la main tendue, à ce compte-là, il y a ceux qui tendent la main pour voir s'il pleut, ou ceux qui font le geste de donner une poignée de main à un ami et connaissance.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous feriez mieux de vous taire que de dire de pareilles choses. (*A un gardien de la paix, présent à la barre des témoins*): Levez la main!

L'agent lève la main.

LE PRÉVENU. — Ainsi, voilà M. l'agent qui a la main tendue. (*Rires*.) Vous me direz qu'elle est levée, mais c'est une simple différence de position, eh bien, il ne mendie pas.

L'agent prête serment et déclare qu'il a suivi le prévenu, l'a vu s'arrêter à la porte du café et recevoir de l'argent.

LE PRÉVENU. — Comme artiste musicien.

M. LE PRÉSIDENT. — Est-ce que vous avez une permission?

LE PRÉVENU. — Non; mais alors qu'on me juge comme musicien sans permission et pas comme mendiant.

L'AGENT. — Il n'est même pas musicien; il avait bien une clarinette, mais voici ce qu'il faisait: il s'approchait d'un groupe de consommateurs et faisait celui qui va jouer de la clarinette; alors, tout le monde, voyant ça, criait: « Non, non, allez-vous-en! » et, comme il semblait persister, pour se débarrasser de lui, on lui donnait deux sous, et il s'en allait plus loin. Il a fait ce manège-là cinq ou six fois, et ça lui a réussi. Enfin, à une table, on ne lui dit rien, et on se met à le regarder; mais comme quelqu'un le voyant rester sa clarinette à la bouche lui dit: « Eh bien, jouez donc! » il a fini par dire qu'il ne savait pas en jouer (*Rires bruyants dans l'auditoire*).

M. LE PRÉSIDENT (*au prévenu*). — Ainsi, vous voyez; vous forciez les gens à vous faire l'aumône en les effrayant de votre clarinette, dont vous ne savez pas même jouer.

LE PRÉVENU. — Je n'avais pas encore eu le temps d'apprendre, l'ayant achetée la veille 3 fr. 50 à un marchand d'habits; mais je suis musicien tout de même, seulement mon instrument est l'accordéon; j'en avais un; voilà que le cuir s'est crevé; je le donne à raccommorder à un rétamateur; c'est imbécile croit que c'est un soufflet à musique, il y met un bout!... Je me suis tenu à quatre pour ne pas l'étrangler.

Le tribunal a condamné ce singulier artiste à deux mois de prison.

JULES MOINAUX.

Tserpenâ.

La tchivra à Tserpenâ était villie et anolhire. Son livre était tot retreint et la pourra cabra, que n'était pequa ein adzo dè tchevrottâ, ne baillivè diéro que n'écoualetta dè lacé per dzo et ne vaillessâi perein què po tiâ. Cein ne fasâi pas lo compto dè Tserpenâ, que volliavè prâo teri parti dè la tsai; mâ lâi faillâi dâo lacé et se décidâ d'allâ à la faire dè Mourtsi po vouâiti on autra cabra. Après avâi prâo roudâ su la faire dâi tchivres, l'ein trovâ iena que lâi pliésâi et la volliè marchandâ, mâ diabe lo mein dè cinq picès qu'on la lâi fe. L'étâi on bon prix; mâ coumeint le dévessâi lè tchevri po la St-Metsi, le lâi convegnâi adrâi bin. Coudi bin marchandâ on bocon; mâ quand ve que ne poivè rein fèrè rabattrè, ye fe âo marchand, qu'étâi on bon vilhio dè pè Velâ-Bozon:

— Eh bin, va po cinq picès; mâ ne su pas tant ein ardzeint vouâ; vo z'ein baillo trâi picès compteint et vo dévetri lo resto.

Cé de Velâ-Bozon cognessâi bin on pou Tserpenâ, mâ ne sè fiavè pas tant à li, et coumeint de n'autro coté l'avâi einviâ dè veindrè, demandé à dou citoyeins,

ion dè Mâoraz et ion dè Reverâolaz, dè servi de témœins à la patse.

— Ne mé fio pas tant à cé Tserpenâ, se lâo dit, fédè-mè cé servico, pâyéri quartetta...

— Vo mè payi don trâi picès compteint? se fe cé dè Velâ à Tserpenâ; vouaiquie dou s'amis que volliont bin ètrè témœins coumeint quiet vo mè redâites duè picès.

— D'accœo, repond Tserpenâ, ein lâi bailleint l'ardzeint, vouaiquie lè trâi picès et vo z'ein redévètri duè. Séyi sein cousins, kâ on est dè parola âo bin on ne l'est pas.

La patse fête, Tserpenâ einminè la tchivra; mâ l'étâi on fin retœo, et profitâ dè cein que lo brâvo vilhio, qu'étâi bon coumeint lo pan, lâi avâi pas bailli on termo po pâyî, po fèrè lo crouïo. Assebin, on part dè teimps après, que cé dè Velâ lâi volliè veni recliâmâ lè duè picès, cé guieux dè Tserpenâ l'einvoyâ promenâ.

— Et cliâo duè picès que vo mè dâitès, se fe lo vilhio, lè z'é jamé revussès!

— Ni mè non plie, repond Tserpenâ.

— Coumeint, ni vo non plie, ariâ-vo petètrè lo front dè mè niyî cliia detta! Fédè atteinchon; y'é dâi témœins!

— Oh ne nyo pas; mâ vo soveni vo pas cein que n'ein convegnu?

— Què oï!

— Eh bin que récliâmâ-vo? N'ein convegnu que baillivo trâi picès compteint et que vo dévetri lo resto. Ora, se vo pâyivo cé resto, ne vo dévetri perein, et cein ne sarâi pas cein qu'on a décidâ, qu'on étâi portant bin d'accœo.

Ma fâi, cé dè Velâ-Bozon a comprâi que Tserpenâ n'étâi qu'on bracaillon, et l'a bio z'u lâi derè tot què bravo hommo, n'est pas onco pâyî.

Quelques expressions de l'argot moderne.

D'APRÈS LUCIEN RIGAUD.

Acajou. Crâne chauve. *Avoir un acajou,* un bel acajou.

Accordéon. Chapeau à claque, ou chapeau sur lequel on s'est assis avec ou sans intention.

Agrafe. Main. Serrer les agrafes, serrer les mains.

Amoureux. En terme d'imprimerie, papier qui boit l'encre.

Attraper la fève. Payer pour un autre. Recevoir un coup destiné à un autre.

Balancer le chiffon rouge. Parler. Le chiffon rouge figure la langue.

Rire comme une baleine. Rire à gorge déployée, en ouvrant une large bouche.

Avoir de la barbe. Locution usitée dans le jargon des gens de lettres pour désigner une vieille histoire qui a couru toute la presse. — Histoire qui a une barbe de sapeur, histoire très vieille, très connue.

Vieux bas de buffet. Vieillard ridicule, vieille femme à prétentions.

Bâtir sur le devant. Devenir obèse.

Battre la caisse. Être en quête d'argent.

Bête à pain. Bête au superlatif. On dit encore : *bête comme un chou, bête comme ses pieds*, etc.

Faire du bifteck. Monter sur un cheval qui trotte dur et mortifie.

Se faire biographe. Être diffamateur.

Blaireau. Balai, dans le jargon du régiment. *Être de garde au blaireau*, être de corvée au balayage.

Se taper sur la caisse. Ne rien avoir à manger.

Canne à pêche. Individu très maigre.

Être casquette. Être ivre.

Avoir une chambre à louer. Avoir un grain de folie. Allusion à la tête dont les idées saines sont parties.

Avoir un chat dans la gouttière. Enrouement persistant éprouvé par un chanteur.

Chevaux à double semelle. Les jambes.

Sortir son cliché. Se répéter sans cesse, rabâcher la même histoire.

Se pousser du col. Porter un col de chemise haut, bien blanc et bien empesé. Au figuré, c'est énumérer les qualités qu'on croit avoir, les faire ressortir comme si on les exhibait du col de sa chemise que la main tire en haut.

Faire sa colonne. Faire le fier, se redresser avec orgueil. « T'as pas bientôt fini de faire ta colonne Vendôme ! »

Tirer ses guêtres. Se sauver, partir.

Tomber dans la mélasse. Être sous le coup d'une catastrophe financière ; avoir fait de mauvaises affaires.

A propos de la grève des croque-morts, à Paris, *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux* s'est amusé à rechercher les synonymes de mourir qui ne sont si nombreux que parce que le mot lui-même nous fait horreur.

En voici quelques-uns :

Décéder, trépasser, expirer, succomber, périr, disparaître, finir, s'éteindre, reposer, être défunt, payer sa dette à la nature, finir sa carrière, cesser de souffrir, terminer ses jours, perdre la lumière, passer de vie à trépas, être fauché, moissonné, cesser de vivre, cesser de respirer, être privé de vie, partir pour un monde meilleur, rendre son âme à Dieu, rendre l'esprit, n'être plus, avoir existé, avoir vécu, finir sa destinée, sauter le pas, partir pour le grand inconnu, être rayé du nombre des vivants, dormir du dernier sommeil, feu, être enlevé à sa famille, à ses amis, descendre dans la tombe, passer la barque à Caron, passer le Styx ou l'onde noire, descendre chez Pluton, avoir le fil de ses jours tranché par la Parque, fermer la paupière, perdre la vie, rendre ou exhaler le dernier soupir, faire ses adieux suprêmes, entrer dans l'éternelle nuit, quérir un grand peut-être, vêtir le linceul du trépas, quitter ce bas monde, être ravi au ci el ou précipité dans l'enfer, retourner en poussière, rejoindre ses ancêtres, tomber

dans le néant ou entrer dans l'immortalité, Dieu l'a rappelé à lui.

Passons maintenant à des synonymes beaucoup plus pittoresques :

Plier bagage, déménager, se faire graisser les bottes, recevoir son passeport, être refroidi, tourner de l'œil, manquer à l'appel, descendre la garde, passer l'arme à gauche, défilé la parade, avaler sa gaffe, démarrer, déralinguer, déraper, casser sa pipe, claquer, camarder, avaler sa langue, dégeler, bonsoir à la compagnie, en route pour l'autre monde, recevoir son congé, être dégomme, perdre le goût du pain, faire couic, déhouser, rester sur le carreau, laisser ses os, ses chausses, ses guêtres, ses housseaux à..., casser le grand ressort, être troussé, décamper, fuir, être dévissé, se faire habiller en sapin, habiter le royaume des taupes, aller *ad patres*, lâcher la rampe, etc., etc.

Mot du dernier logogriphe : *Banquet, banque.* — Ont deviné : MM. Delessert, à Vuflens-le-Château ; Duvoisin, à St-Germain-en-Laye ; L. Orange, Genève ; Porchet, coiffeur, Tour-de-Peilz ; Duparc, Genève. — La prime est échue à M. Porchet.

Passe-temps.

Etant données les lettres ainsi disposées, remplacer les points par des lettres et faire ainsi : dans le sens horizontal des mots français, et verticalement, à droite et à gauche, des noms de villes françaises ; au milieu, le nom d'un cours d'eau connu.

.	O	.	D	.
.	C	.	O	.
.	I	.	N	.
.	I	.	G	.
.	V	.	I	.

Prime : Un jeu.

Boutades.

On lit dans un journal fribourgeois :

« Quelques bourgeois prendront part à l'exposition de bétail à Vienne (Autriche) qui aura lieu du 19 au 23 septembre prochain ». — Textuel.

Lors des dernières élections au Conseil communal :

Deux porteurs de bulletins et de réclames électorales se rencontrent et vont partager trois décis de nouveau.

L'un porte les bulletins du parti libéral et l'autre ceux du parti radical.

La conversation s'engage :

— Je suis furieux.

— Moi aussi.

— Je porte là des bulletins qui ne représentent pas mes opinions.

— C'est comme moi.

— Bah !

— Je te jure.

— Alors changeons de paquet !

— J'allais te le dire.

Et ils font un échange après lequel chacun s'en va de bon cœur remplir sa mission.

Au cours de physique :

Le professeur. — Pendant un orage,

frottez vigoureusement à rebrousse-poil le dos d'un chat, et l'existence de l'électricité vous saute immédiatement aux yeux.

L'élève. — Et le chat aussi.

Un père qui a de grandes visées sur l'avenir de son enfant, lui disait l'autre jour, en notre présence :

« Regarde Napoléon, le grand capitaine, le grand législateur : à vingt ans, il s'appelait déjà Bonaparte ! »

C'est l'instant du dessert. On apporte un superbe gâteau sur la table :

— J'en veux, fait le petit Victor.

— Mais tu n'as plus faim, mon enfant, lui dit le père, tu ne saurais avaler une bouchée de plus.

— Oh ! si papa, en me tenant debout !

Echo des plages :

Une dame énorme questionne un baigneur sur le galet :

— Est-ce que la mer va bientôt remonter ?

— Dès que madame sera entrée dans l'eau.

Entendu l'autre jour sur le trottoir :

— Enfin, monsieur, au lieu de faire sans cesse des promesses que vous ne tenez jamais, il vaudrait beaucoup mieux ne pas en faire... et les tenir !

Lu dans le projet d'organisation sociale d'un anarchiste, qui attend le moment de mettre ses théories en pratique :

« Article 120. La peine de mort est abolie. Tout individu qui refusera de souscrire à cette disposition sera immédiatement fusillé. »

L. MONNET.

1892
Agendas de bureaux
Papeterie L. MONNET, Pépinet, 3.

VINS DE VILLENEUVE
Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

PARATONNERRES
Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité ; nombreuses références.
L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS
Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg fr. 27. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 43. — Canton de Genève 3 % à fr. 101,5. De Serbie 3 % à fr. 85. — Bari, à fr. 65. — Barletta, à fr. 43. — Milan 1861, à fr. 43. — Milan 1866, à fr. 12,75. — Venise, à fr. 26. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 100. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour tous autres titres.

J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud.

4, rue Pépinet, LAUSANNE

Succursale à Lutry. — Téléphone.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.